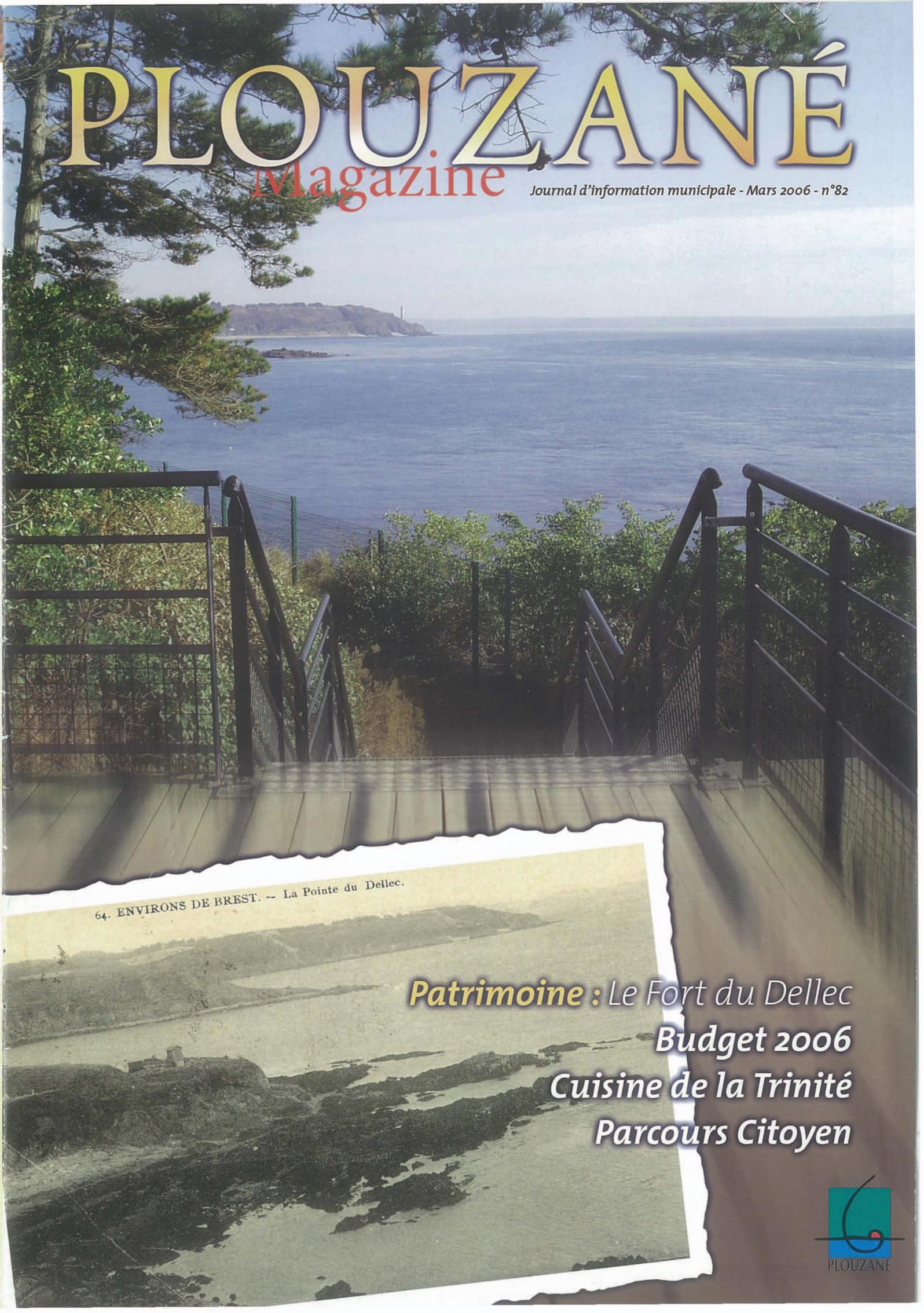


PLOUZANÉ

Magazine

Journal d'information municipale - Mars 2006 - n°82



64. ENVIRONS DE BREST. -- La Pointe du Dellec.

Patrimoine : Le Fort du Dellec
Budget 2006
Cuisine de la Trinité
Parcours Citoyen



Le mot du Maire

L'enquête publique concernant la révision du Plan Local d'Urbanisme se déroule depuis le 6 mars jusqu'au 13 avril prochain, les habitants de notre commune pouvant venir consulter ce plan à la Mairie ou à la Communauté Urbaine.

une augmentation des temps de transport et donc de la consommation énergétique, source d'aggravation de l'effet de serre. L'étalement urbain entraîne aussi une plus grande consommation de réseaux divers à mettre en place.

Après corrections éventuelles, le nouveau P.L.U. sera voté par le Conseil de Communauté Urbaine le 30 juin. Parmi les remarques qui auront été consignées, certaines seront exprimées par des propriétaires de terres agricoles dont la demande de transformer leurs parcelles en zones à urbaniser n'aura pas été retenue. L'explication qui leur sera donnée est celle d'un choix délibéré de privilégier un développement durable de nos territoires. Plouzané doit continuer à se développer pour accueillir de nouveaux ménages et répondre à une demande importante de nouveaux logements. Cependant, les nouvelles zones destinées à l'urbanisation apparaissent contenues à une extension de proximité à partir des zones déjà urbanisées, de façon à tendre vers un regroupement homogène des trois pôles urbains de la commune.

La démarche est donc d'économiser l'espace en évitant l'étalement urbain et en densifiant d'ailleurs éventuellement l'espace urbain existant. Cette protection affichée des espaces naturels, sensibles et agricoles pour un développement durable a guidé l'expansion urbaine proposée pour les 15-20 ans à venir. En ce sens, les nouvelles aires à urbaniser, qui totalisent tout de même plus de 100 hectares pour notre commune, se font en continuité des zones déjà habitées et évitent de s'étendre vers la bande littorale, à moins de 800 mètres du rivage. Un schéma de référence en cours d'élaboration, prolongement logique du nouveau P.L.U. dont il prend en compte les grandes orientations, viendra préciser l'aménagement de ces futurs espaces à urbaniser pour donner toute sa cohérence à un développement futur soucieux de préserver l'environnement. Ainsi, ne faisant que le leur emprunter, nous rendrons à nos enfants un territoire qui aura gardé toutes ses qualités et son caractère.

Le Maire

SOMMAIRE

Page 2 : **Le mot du Maire**
Cérémonie des vœux

Page 3 : **PATRIMOINE**
Le fort du Dellec

Pages 4 et 5 : **FINANCES**
Le budget 2006

Pages 6 et 7 : **LA VILLE BOUGE ...**
**Nouvelle cuisine de la Trinité :
les travaux - causes et objectifs;
la restauration de remplacement**

Page 8 : **LE PARCOURS CITOYEN**

Page 9 : **VIE DE LA CITE**
Signature du traité de l'Elysée
Festival du conte
Rétrospective démographique

Page 10 : **VIE ASSOCIATIVE**
Unisson
Temps Libres

Page 11 : **EXPRESSIONS LIBRES**

Page 12 : **DEMANDEZ LE PROGRAMME**

Directeur de la publication : Yves PAGÈS

Équipe rédactionnelle :
Y. Dubuit, M.T. Renault, J. Lefebvre,
F. Guéneugès, C. Blondel, Y. Thomas,
D. Le Ster, J. Guillerme, Unisson, Temps Libres
Couverture : D. Le Ster

Création, réalisation, impression :
CERID - 31, rue F. Chopin - Brest

UNE BELLE PARTITION AUX VŒUX DU MAIRE

Plus de 650 Plouzanéens se sont déplacés dimanche 8 janvier dernier à la salle de Trémaudic pour la traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité. Lors de cette après-midi récréatif et convivial deux formations Plouzanéennes se sont particulièrement distinguées : tout d'abord l'orchestre municipal avec ses

nombreux jeunes musiciens issus de notre école de musique, qui ont forcé l'admiration du public. Puis, la chorale Iroise par une maîtrise collective éprouvée et un répertoire rénové a ravi toute l'assistance. Ce spectacle a donc consacré une fois de plus la qualité des musiciens Plouzanéens.



Le fort du Dellec

Difficile, quand on se promène sur le chemin côtier, entre le port et la plage du Dellec, d'imaginer le passé militaire de ce site. Pourtant, comme toutes les côtes du goulet, le Dellec constitue un point stratégique, utilisé pendant des siècles pour défendre Brest.



Dans les années 1680, Vauban établit les plans des fortifications de Brest. Mais pour protéger le port et sa rade de la menace anglaise, le goulet retient également son attention. Sur la cote sud Roscanvel, sur la cote nord, Plouzané. Partout, le "commissaire des fortifications" de Louis XIV va multiplier les ouvrages militaires. L'objectif est simple: en cas d'attaque ennemie, les armées du Roi doivent être capables de barrer le goulet sous leur feu.

C'est ainsi que naîtra le fort du Dellec qui, pendant deux siècles va veiller à la sécurité de Brest. Coté terre, le fort est protégé par un lourd rempart en dessous duquel est creusé un fossé qu'enjambe un pont levis, rendant la place imprenable.

Coté mer, canons et mortiers sont alignés face au goulet, prêts à tirer sur tout navire ennemi qui s'aventurerait dans les parages. En haut du majestueux escalier se trouvait la caserne,

ainsi que le magasin à poudre. Là où aujourd'hui il n'y a plus que pelouse, on trouvait alors un four à rougir, qui permettait de chauffer les boulets avant de les tirer avec l'objectif de mettre le feu à l'agresseur.

Dans les années 1870, la France, battue à Sedan, se prépare à faire face de nouveaux conflits. A l'Est, ce sera la construction de la ligne Maginot. Sur la cote, les batteries se multiplient pour se prémunir contre des invasions par la mer. Et une fois de plus le goulet est au centre de toutes les attentions. Au Dellec, une batterie armée de quatre canons de gros calibre (32 cm) est ajoutée à l'ouest du fort, au dessus de la plage du grand Dellec. C'est cette batterie que l'association des plaisanciers du Dellec utilise maintenant pour entreposer et réparer ses bateaux durant l'hiver. Le fort lui même n'est pas oublié non plus. L'architecture évolue un peu, les bâtiments étant transformés pour s'adapter aux nouveaux besoins : postes d'observation, de commandes et quatre canons rapides de petit calibre (47 mm).

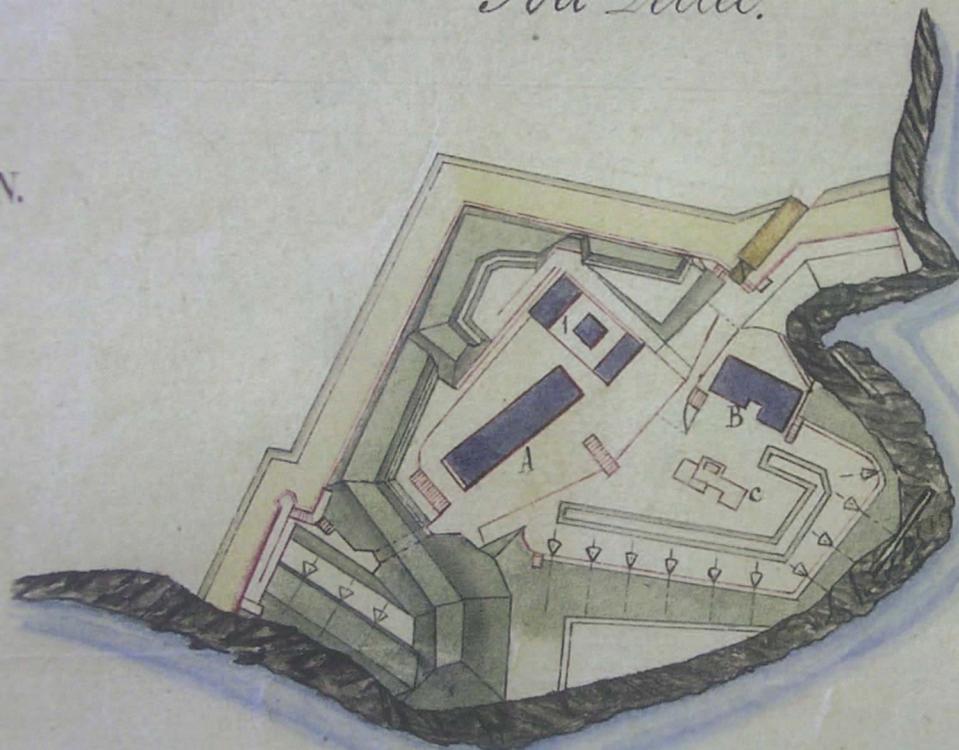
Mais dès la première guerre mondiale, vingt ans plus tard, ces défenses sont progressivement dégamies, sans jamais avoir eu à servir : les hommes puis les canons sont appelés à aller servir sur les fronts de l'Est. La seconde guerre mondiale verra le fort occupé par les armées allemandes qui y laisseront leur signa-

ture architecturale, de manière heureusement assez limitée. Après la guerre, la marine continuera à assurer le gardienage du fort, laissé dans un état de relatif abandon.

Ce n'est qu'au milieu des années 80 que le fort est cédé à la commune qui progressivement l'aménage et l'ouvre au public, jusqu'aux aménagements actuels qui sont inaugurés en 1995. Il constitue depuis l'un des points de vue les plus spectaculaires sur le goulet et l'un des lieux de promenade les plus agréables de Plouzané. Depuis 2002, le fort accueille tous les ans les animations musicales du Dellec en Juillet qui prouvent que le lieu résonne aussi bien au son des bombardes ou des guitares qu'à celui des canons, et que ses vieilles pierres se prêtent mieux aux jeux de lumière qu'au jeux des armes...



Fort Dellec.



Légende

- A Caserne.
- B Logement du Gardien et magasin d'artillerie.
- 1 Magasin à poudre.
- C Four à rougir les boulets.

Le budget en quelques chiffres

Le budget 2006 s'équilibre à 7 904 400 € en fonctionnement et 2 539 980 € en investissement.

En fonctionnement, côté dépenses, on retrouve toutes les dépenses récurrentes: frais de personnel, frais financiers, subventions aux associations, et tous les achats nécessaires au fonctionnement courant des services municipaux. Coté recettes, les

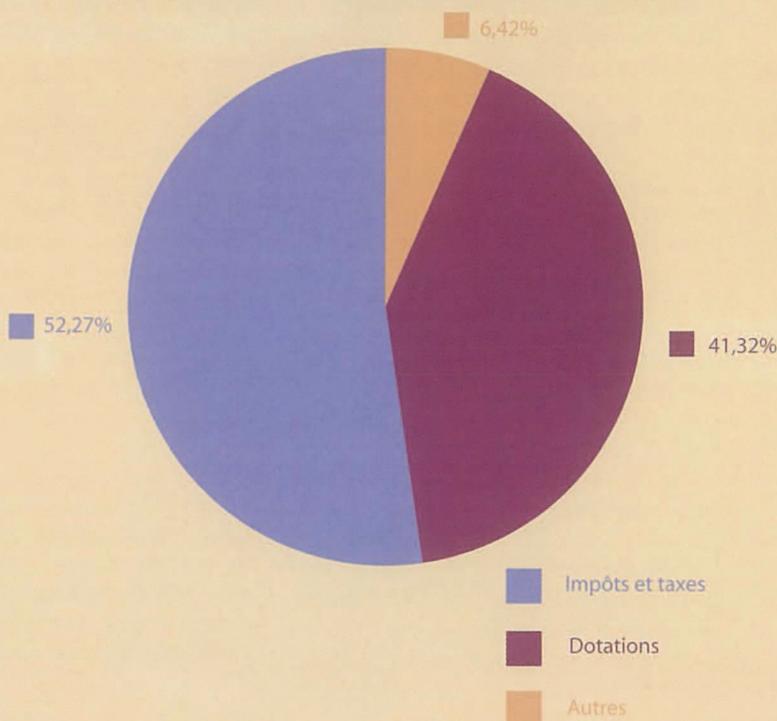
recettes fiscales (part communale des impôts locaux principalement) représente 52% des ressources de fonctionnement, tandis que les dotations de l'état en représenteront un peu plus de 40%. Le reste, soit moins de 8% des recettes, est constitué par les loyers, les droits d'inscriptions perçus et les ventes réalisées par la commune.

Recettes de fonctionnement

Impôts et taxes	4 131 405 €	52,27 %
Dotations	3 265 915 €	41,32 %
Autres	507 080 €	6,42 %

Total 7 904 400 €

Recettes de fonctionnement

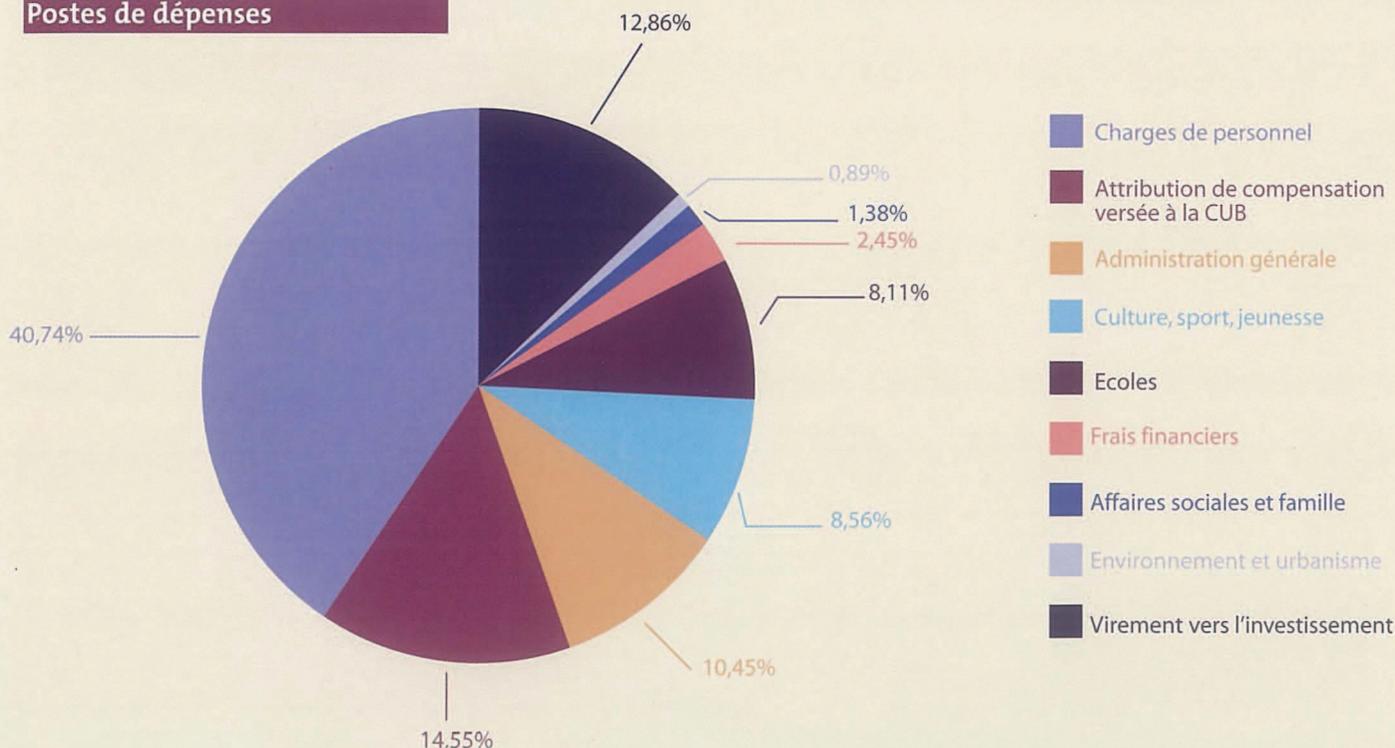


Dépenses de fonctionnement

Charges de personnel	3220586 €	40,74 %
Attribution de compensation versée à la CUB	1149861 €	14,55 %
Administration générale	826229 €	10,45 %
Culture, sport, jeunesse	676680 €	8,56 %
Écoles	641316 €	8,11 %
Frais financiers	193408 €	2,45 %
Affaires sociales et famille	109111 €	1,38 %
Environnement et urbanisme	70630 €	0,89 %
Virement vers l'investissement	1016579 €	12,86 %

Total 7904400 €

Postes de dépenses



Interview



Yves Du Buit, adjoint au maire, chargé des finances.

Plouzané Magazine : Quelles sont les principales caractéristiques du budget 2006?

Yves Du Buit : Le budget 2006 s'inscrit dans la continuité des exercices précédents. Il se veut raisonnable et proche des préoccupations des Plouzanéens. Raisonnable car la progression des dépenses de fonctionnement est parfaitement maîtrisée, et que nous profitons aujourd'hui des possibilités offertes par un effort de désendettement mené depuis le début du mandat.

PM : Justement, ce désendettement, est-ce si important?

YDB : Oui, En 2001, l'encours de la dette était de 9 millions d'euros. Il était à fin 2005 de 6,3 millions d'Euros. Cela s'est traduit par une diminution de l'annuité de la dette : en 2002, nous avons payé plus de 1,5 millions d'Euros, intérêts et capital confondus. Cette année, nous payerons moins d'un million d'Euros. Concrètement, cela signifie que nous avons retrouvé plus de 500 000 € de marge de manoeuvre en 5 ans.

PM : Et alors, que fait-on de ces « marges de manoeuvre »?

YDB : Nous avons cherché à favoriser l'investissement. Cependant, la diminution des frais financiers a permis de dégager des crédits pour renforcer certaines des principales missions de la commune : l'aide aux associations n'a jamais été aussi importante. En 2006 ce sont plus de 375 000 € de subventions qui seront distribués aux associations, un chiffre en progression de plus de 10% par rapport à 2005. La programmation du centre culturel, reconnue comme l'une des meilleures pour le jeune public, est renforcée ; les moyens nécessaires pour maintenir un bon niveau d'entretien

des espaces verts dans les écoles après le transfert à BMO en 2005 d'une partie du service municipal, ont été confortés. Enfin, pour prendre en compte les nombreux actes de vandalisme qui ont eu lieu sur la commune au cours des derniers mois, il a été fait appel à une société de gardiennage qui patrouille sur la commune le soir et la nuit.

PM : Justement, ce vandalisme, combien ça coûte ?

YDB : En 2005, les actes de vandalisme se sont traduits par près de 100 000 € de dégâts, soit 31 000 € de fournitures remplacées (vitres, portes, etc...) et près de 70 000 € de main d'œuvre, sans parler de la lassitude et de l'exaspération des riverains, des usagers et des personnels des bâtiments concernés.

La municipalité a donc pris un certain nombre de mesures pour parer à ce phénomène en progression rapide. Depuis la fin 2005, une société de gardiennage assure des patrouilles nocturnes autour des bâtiments municipaux. Coût à l'année: environ 40 000 €.

Un audit est en cours pour déterminer, bâtiment par bâtiment, quel est le bon moyen pour protéger ces équipements : alarme, vidéo-surveillance, volets... L'enquête devra être suivie d'une mise en œuvre : 34 000 € sont inscrits au budget pour cela.

PM : Et cela ne va pas se traduire par une hausse d'impôts?

YDB : Non, je l'ai dit, ces augmentations sont rendues possibles par les économies réalisées sur les frais financiers. Comme en 2005, les taux de fiscalité communale n'augmenteront pas en 2006. Malheureusement, ce ne sera pas le cas des taux régionaux, départementaux et intercommunaux...

QUELS INVESTISSEMENTS EN 2006 ?

Après la fin du chantier du presbytère, d'autres grands chantiers devront aboutir en 2006. Ce sera le cas de la cuisine centrale des écoles, à la Trinité. Les travaux sont bien engagés (voir par ailleurs). La commune y consacrera 500 000 € en 2006, après les 300 000 € inscrits au budget 2005. C'est donc un chantier de près de 800 000 € qui va se terminer, dans les prochains mois.

A Castel-Nevez, la création d'une médiathèque en extension à la bibliothèque coûtera environ 330 000 €. Les premiers crédits figuraient au budget 2005. Les 200 000 € nécessaires pour boucler le financement du projet figurent au BP 2006.

D'autres chantiers devraient également démarrer cette année: les vestiaires de foot du bourg, complètement insalubre seront démolis et reconstruits. La mairie sera « relookée » à l'occasion d'un ravalement et d'un changement de toiture, aujourd'hui vieillissante. La sécurisation des bâtiments municipaux (cf. ci après), la mise en sécurité du fort du Minou, la poursuite des travaux de gros entretien dans les écoles et les bâtiments culturels, sociaux et sportifs seront d'autres grands postes d'investissement pour 2006.

LA VILLE BOUGE...

Nouvelle cuisine centrale de la Trinité

LES RAISONS

Aujourd'hui, 300 repas sont produits par la cuisine de la Trinité sise dans le groupe scolaire Anita Conti et 150 par celle du groupe scolaire Kroas Saliou.

La cuisine de la Trinité produit les repas pour les cantines des écoles Anita Conti, Coat Edern et Eric Tabarly.

La cuisine de Kroas Saliou produit ceux des cantines de l'établissement et de l'école du Bourg.

Le nombre de rationnaires de ces cinq groupes scolaires se situe actuellement entre 400 et 450 les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Les repas de cuisines sont distribués en service à table, ceux des offices sont livrés en liaison chaude et en multiportions.

La cuisine de la Trinité produit également les repas pour le Centre d'Aide par le Travail -CAT- et, pendant les vacances scolaires, les repas pour les Centres de Loisirs sans Hébergement. Mais, bien que bénéficiant de l'agrément n° 29-212-8502 certifiant sa conformité aux dispositions communautaires et publié au Journal Officiel de la République Française (du 26 avril 2005, elle présente quelques problèmes de conformité sur son organisation.

La cuisine de Kroas Saliou présente pour sa part de réels problèmes et n'est plus en conformité avec la réglementation en vigueur. en raison notamment :

- De l'absence de sectorisation des zones,
- Du croisement entre les circuits sales et propres en contradiction avec les règles de la marche en avant,
- De l'absence de stockage réfrigéré spécifique aux produits finis.

En 2002, les services vétérinaires ont émis un avis réservé Elle bénéficie d'une autorisation provisoire de fonctionnement.

LES OBJECTIFS

Afin de continuer à pouvoir offrir aux enfants et aux adultes rationnaires une restauration de qualité dans le respect de toutes les normes en vigueur, et afin d'assurer aux personnels des conditions de travail optimales, la municipalité a choisi la solution de la CUISINE CENTRALE unique, à Anita Conti ; Il s'agit donc d'une extension de la cuisine actuelle de la Trinité pour porter sa production à 600 repas par jour avec un service sur place pour l'école Anita Conti et une distribution par liaison chaude vers les autres groupes scolaires.

L'extension de 101 m2 au nord-ouest du bâtiment actuel permettra principalement de séparer les différentes zones d'intervention de la partie cuisson, et d'augmenter la capacité de la réserve.

La cuisine centrale ainsi aménagée permettra :

- Une capacité de production et de distribution de 600 repas
- La livraison des repas en liaison chaude et en multiportions
- La distribution en service à table (en base)
- La production pour les Centres de Loisirs Sans Hébergement, le mercredi et pendant les vacances scolaires,
- La restauration des personnels du CAT et autres entreprises intervenant sur le territoire de la commune, des stagiaires dans les écoles, et bien sûr, des personnels de l'Education nationale,

Son organisation respecte les trois principes essentiels suivants :

Des secteurs de travail spécifiques, séparant les activités salissantes ou polluantes (réception, légumerie, plonge-batterie, laverie, vaisselle, déchets...) des activités propres (préparation froide, cuisson, dressage, distribution...)

Des circuits les plus courts possibles, afin d'éviter les déplacements inutiles et les travaux difficiles et laborieux générés par des tables de travail et des couloirs trop longs.

La verticalisation du matériel et l'utilisation de matériel mobile permettront aux utilisateurs de travailler dans des conditions moins fatigantes.

Le respect du principe de la marche en avant évitant le croisement ou le chevauchement entre un circuit contaminant et un circuit de denrées propres.

L'enlèvement des déchets est prévu les lundi et jeudi ; un tri sélectif sera assuré.

Le coût des travaux est estimé à 916 000 € TTC. Une subvention de 100 000 € a été attribuée par l'état dans le cadre de la dotation globale d'équipement des communes.

L'ouverture de ce nouveau bâtiment doit avoir lieu en juillet 2006.





ET PENDANT LES TRAVAUX !

Parallèlement aux travaux de la cuisine centrale d'Anita Conti, il a fallu mettre en place un mode de restauration transitoire afin de permettre à tous les enfants de déjeuner à la cantine. Avec l'accord des services vétérinaires, la cuisine de Kroas Saliou continue à fonctionner normalement et à fournir les repas des élèves de l'établissement et de ceux de l'école Eric Tabarly.

En outre, elle produit les repas des CLSH qui sont livrés dans les réfectoires d'Anita Conti, transformés en réfectoire satellite. Il y a donc une légère augmentation de l'activité pour cette cuisine.

Pour celle d'Anita Conti et de ses satellites, il a été nécessaire de faire appel à un prestataire de service, la structure précédente n'étant évidemment plus utilisable durant les travaux d'extension.

Pour ce faire, une procédure d'appel d'offres a été lancée. Deux prestataires ont répondu. L'ouverture des plis a permis d'attribuer la prestation à la société Sodexho.

Concrètement, la Caisse des Ecoles de la Ville de Plouzané (organisme dont dépend le personnel de restauration) a deux

agents qui sont ainsi délocalisés pour quelques mois auprès de la Société Sodexho afin de produire les repas pour les trois écoles plouzanéennes concernées.

Les repas sont ainsi préparés le matin et livrés dès 11h sur Plouzané. Ils arrivent donc chauds et prêts à consommer par nos chères têtes blondes.

Cette phase intermédiaire est prévue jusqu'à la fin du mois de juin.

Dès la rentrée de septembre, tous les personnels investiront la nouvelle cuisine centrale basée à l'école Anita Conti.

La cuisine de Kroas Saliou deviendra quant à elle une cuisine satellite tout comme Coat Edern, Eric Tabarly et le Bourg.

Nous aurons alors répondu aux exigences des services vétérinaires en matière de restauration collective.

LE PARCOURS CITOYEN



Dans le cadre de la professionnalisation des armées, décidée par le Président de la République, et pour remplacer le service militaire obligatoire, la loi du 28 octobre 1997 a créé un ensemble d'obligations s'adressant à tous les jeunes Français, garçons et

filles. Elle instaure un parcours de citoyenneté universel.

Un peu d'histoire sur la Conscription...

Ce terme apparaît véritablement pour la première fois dans un texte juridique relatif à la loi Jourdan-Delbel du 5 septembre 1798 (19 Fructidor An VI). Le principe de la conscription a déjà existé depuis une époque très ancienne. L'instauration de la milice royale, par Louvois à la fin du XVII^{ème} siècle, a préfiguré le système qui sera en vigueur de la Restauration jusqu'en 1815. Son organisation, fondée sur le tirage au sort d'un certain nombre d'appelés, s'est accompagnée des premières inégalités, liées notamment aux multiples exemptions à caractère élitiste ou professionnel ou plus tard, à l'injuste système des remplaçants. L'idée de conscription était déjà suggérée par les philosophes du XVIII^{ème} siècle, comme Montesquieu, Diderot, Rousseau. La Convention instaure un système mixte alliant l'engagement volontaire des jeunes gens et la conscription, c'est à dire l'inscription sur une liste commune de toute une classe d'âge. C'est en mars 1905 que la loi crée un véritable service universel, obligatoire et égal pour tous. Le tirage au sort est définitivement supprimé, le nombre d'exemptions réduits, les cas de dispense restreints, les sursis d'incorporation sont créés pour les candidats aux diplômes.

Depuis 1905, les grandes réformes ont cherché tout à la fois à aménager l'obligation militaire selon les besoins et à prendre en compte l'évolution socio-économique de la Nation. Les réformes les plus récentes ont défini la notion de service national (loi du 9 juillet 1965) en différenciant quatre formes sous lesquelles il pouvait être

accompli en instaurant un volontariat pour un service long, un service particulier pour les objecteurs de conscience (loi du 8 juillet 1983), et la mise en place de nouvelles formes de service dans la police nationale (loi du 7 août 1985) ou dans la sécurité civile (loi du 4 janvier 1992). La loi du 28 octobre 1997 a étendu le caractère universel de ce service aux jeunes filles. Elle a maintenu le recensement, créé un appel à la préparation à la défense et suspendu l'appel sous les drapeaux. La suspension du service militaire constitue une rupture majeure dans l'évolution de notre système de défense, de la conception de notre société et surtout des devoirs de la jeunesse.

Cette réforme a mis en place un nouveau « service national » en instaurant un véritable « parcours de citoyenneté ».



"Le parcours de citoyenneté"

Le parcours citoyen universel comprend 3 obligations pour tous les garçons et toutes les filles.

L'enseignement de défense à l'école

L'enseignement des principes et de l'organisation de la défense nationale et européenne est dispensé dans le cadre des cours d'histoire géographie et d'éducation civique. Programmé dans les classes de 3^{ème} et de 1^{ère}, cette sensibilisation au devoir de Défense, partie intégrante de l'enseignement civique, porte sur les principes et sur l'organisation générale de la Défense nationale et de la sécurité collective (Europe, ONU).

Le Recensement

Il est obligatoire pour tous, filles et garçons de nationalité française, dès l'âge de 16 ans. Dans le mois de son 16^{ème} anniversaire ou dans les 3 mois qui suivent, l'intéressé se présente à la **mairie de son domicile** muni d'une pièce d'identité. Ce recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et la mairie (ou le consulat) vous remettra alors une **"Attestation de recensement"** à conserver précieusement. En effet, l'attestation de recensement est indispensable (ou encore le certificat de participation à la JAPD évoqué ci-après) car elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

La Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD).

A l'issue du recensement, chaque jeune français est convoqué par le Bureau du service national ou le centre du service national dont il dépend, à l'une des trois dates qui lui ont été proposées et selon son souhait, sur un des sites près de chez lui. Cette journée a pour objectif de sensibiliser les citoyens aux questions de la Défense. Elle permet également de vérifier les acquis fondamentaux de la langue française et d'apporter éventuellement une aide aux jeunes en difficulté dans ce domaine quand ils ont été détectés. Un module de secourisme dispensé par la Croix Rouge a été intégré à la journée et si le site le permet, une visite découverte est organisée. A l'issue de l'appel de préparation à la défense, des informations apportées sur la "préparation militaire", cette dernière dure d'une à quatre semaines et elle est effectuée dans les forces armées. A l'issue de ce stage, les jeunes civils peuvent devenir "réserviste" et participer à des activités de défense, en conciliant vie civile et vie militaire. L'intégration dans le corps de la réserve militaire peut se faire également sur titre.

Le conseiller municipal "Correspondant Défense" de la commune est à la disposition des éventuels intéressés pour apporter des précisions dans ce domaine.



LA VIE DE LA CITÉ



OFFICE POUR LES ÉCHANGES A PLOUZANÉ Commission Allemagne 43e anniversaire du Traité de l'Élysée

Le 22 janvier 1963 Charles de Gaulle et Konrad Adenauer signaient le traité de l'Élysée. Ce traité avait pour but, 18 ans après la seconde guerre mondiale de sceller définitivement la réconciliation et de former le couple franco-allemand qui allait ainsi devenir le moteur de l'Europe.

À cette occasion les deux États créent l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ) qui assure la promotion des échanges de jeunes entre les deux pays.

43 ans après, les membres de la Commission Allemagne du Comité de Jumelage de Plouzané célèbre cet anniversaire. L'objectif actuel est de permettre aux jeunes de Plouzané et Stelle de participer eux aussi à la

construction et au développement de l'Union Européenne dans un esprit d'amitié et de fraternité.

Pour cela l'apprentissage de nos langues française et allemande reste le meilleur moyen d'assurer la diversité culturelle nécessaire à la construction d'une Europe humaine et solidaire.

L'OPEP – Commission Allemagne propose un échange à l'intention de jeunes de 12 à 17 ans à Stelle, du 18 au 29 juillet 2006.

Inscriptions et renseignements auprès de Jacques Guillem



Tél. : 02 98 45 64 61
E-mail : denise.guillem@wanadoo.fr
Site Web : www.jumelage-plouzane.org

Festival du Conte



La 7ème édition du Festival du conte Grande Marée s'est tenue du 24 novembre au 4 décembre 2005 sur Brest et sa région. A Plouzané, ce sont 6 séances gratuites qui ont été proposées aux scolaires et aux familles.

Année après année, les adeptes sont de

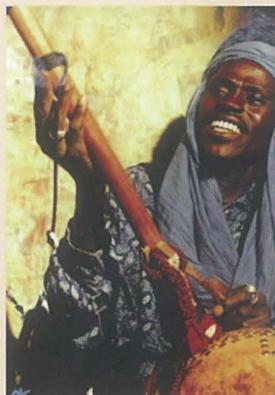
plus en plus nombreux à ce rendez-vous avec les conteurs : c'est l'occasion de renouer avec la tradition orale, de découvrir des contes d'ici et d'ailleurs, de partir ensemble en voyage à travers les mots et les histoires.

Les enfants des classes de CE2-CM1 et CM2 ont eu l'honneur d'inaugurer le festival sur notre commune mardi 29 novembre : une heure durant, Sophie HOUEN, alias ARCHI la sœur de l'arrière - grand - tante GERTI, les a fait voyager

avec « La terre est ronde » : de pomme à l'eau à Long John Silver, c'est une véritable galerie de personnages qui vont et viennent tout au long de ce conte mêlant le rêve et la réalité avec en prime de nombreux tours de « magie ». Enfants et enseignants, tout le monde est reparti ravi de ce spectacle ou le conte se met au service du scientifique.

Mercredi 30 novembre à 10h00, les enfants de 6 ans et plus sont partis en voyage au Tchad avec les contes d'Abakar Adam ABAYE. Des histoires, des récits où se mêlent personnages et animaux sauvages ; Abakar à su captiver son auditoire.

L'après-midi à 16h30, les 3 - 6 ans se sont régalez des « Contes de Papili » d'Olivier Villanove : une histoire, un ritournelle, un papy qui racontent à son petit-fils ... les enfants et leurs parents ont repris en cœur les paroles qui doivent encore résonner dans les maisons.



La conclusion de cette semaine a été laissée à Abakar Adam ABAYE qui est revenu conter « Mana Kartou – Parole Profonde » une spectacle tout public dès 10 ans, où il a présenté les contes de son Pays, le Tchad, ses ancêtres, les Saos, l'exil, le déracinement ... pendant plus d'une heure, le public a été tenu en haleine, a ri et chanté au gré des histoires.

Pour cette 7ème édition, le succès a été une fois de plus au rendez-vous : au total ce sont 412 scolaires et 35 accompagnateurs qui ont pris part au 3 séances de Sophie Houen, et 294 enfants

et leurs parents pour les 3 séances « tout public » soit 741 personnes.

Rendez vous du 23 novembre au 3 décembre 2006 pour la 8ème édition

Rétrospective démographique

En 2005, notre commune a enregistré la naissance de 119 enfants : 76 filles et 43 garçons.

Au palmarès des prénoms :

Garçons : Ewen suivi de Matteo, Thomas, Titouan

Filles : Camille suivie de Célia, Chloé, Clara, Jade

Mais pas d'uniformisation, quelques prénoms ont présenté une certaine originalité :

Ethan, Gwalon, Hovel, Lael, Mano, Noah

Arwen, Carah, Eden, Jewel, Liyah, Maya, Tess, Tyhana

En 2005 toujours, 46 mariages ont été célébrés à la Mairie contre 42 en 2004. L'âge moyen du marié est de 31 ans et celui de la mariée de 30 ans. La plus jeune mariée avait 19 ans et le plus jeune marié 21 ans. Parallèlement 27 divorces ont été enregistrés contre 11 en 2004.

En 2005 comme en 2004, 59 personnes sont décédées : 19 femmes et 40 hommes. L'homme le plus âgé avait 96 ans et la femme la plus âgée 101 ans.

Une rétrospective depuis 2001 nous permet de constater qu'il y a grosso-modo à Plouzané le double de naissances que de décès et qu'il y a sensiblement plus de décès chez les hommes. Le nombre de divorces avoisine lui en moyenne le quart du nombre de mariages.

Année	Naissances	Mariages	Décès	Divorces
2001	132 58 filles 74 garçons	50	69 30 femmes 39 hommes	9
2002	110 55 filles 55 garçons	43	53 24 femmes 29 hommes	15
2003	129 66 filles 63 garçons	39	63 25 femmes 38 hommes	17
2004	105 51 filles 54 garçons	42	59 30 femmes 29 hommes	11
2005	119 76 filles 43 garçons	46	59 19 femmes 40 hommes	27

Association Temps Libre

L'association Temps Libre installée dans les locaux du Centre Social « La Courte Echelle » a pour objet de promouvoir des services et activités manuelles : art floral, couture, crochet, tricot, dessin enfants, au profit de personnes appartenant à toutes les catégories d'âges. Ouverte à tous, elle a le souci de la promotion sociale et culturelle de la population, de toutes les couches sociales.

Les cours d'art floral sont animés par Alice et Annick GOURMEL, avec l'aide d'Annie LE GALL et Jacqueline GRALL. 97 adhérents sont inscrits à ce cours qui a lieu une fois par mois.

Un cours de couture est dispensé une fois par semaine par Marie Jo QUENTRIC ou Marie Thérèse BEGOC à 19 adhérentes.

Le tricot – crochet est pratiqué lui aussi une fois par semaine par 7 adhérentes sous la houlette de Colette L'YAVANC.

Enfin, Marie BILCOT anime un atelier de dessin « enfants » pour 9 jeunes le mercredi après-midi.



Petite astuce pour une « table en fête »

- Dans une petite coupelle en plastique ou un fond de bouteille.
- Placer un petit morceau de mousse synthétique.
- Entourer la mousse de feuilles de camélia de même dimension.
- Faire une deuxième couronne à l'aide de feuilles différentes si on en a.
- Piquer au centre une fleur épanouie (camélia, rose ou autre ...).
- Pour Noël, cette composition peut être réalisée à l'aide de sapin et boules de Noël. A vous de jouer !

Pour plus d'information, vous pouvez contacter

la Présidente Mme Annick GOURMEL 02.98.45.53.49

Unisson



Le groupe de chant Plouzané "UNISSON" a vu le jour dans notre commune en novembre 2001, animé par Madame Jeannine Normand. Aujourd'hui, l'activité chant regroupe 75 chanteurs tous heureux de se détendre en chanson le lundi

de 17h45 à 19h15 et le jeudi de 14h30 à 16h00 au centre social de Kerallan. Une vingtaine de chansons nouvelles sont apprises chaque année avec un répertoire très varié, mêlant le populaire, la mélodie, le rythme et les chants de marins pour le plaisir des hommes ! Il y en a pour tous

les goûts, et tout ceci dans une ambiance très conviviale. Dans le cadre d'une représentation annuelle, le groupe "UNISSON" se produit en toute simplicité le temps d'un concert à la salle Trémaïdic, proposant au public les nouvelles chansons

d'une saison. A l'initiative de l'animatrice, un premier radio-crochet a aussi vu le jour en 2005, invitant de nombreux candidats de 16 ans et tout âge à concourir. Une réussite pour la première année et un vrai succès pour cette deuxième année 2006. Par conséquent, l'association UNISSON reconduira ce divertissement en 2007 pour le plaisir de tous."

Quelques hommes supplémentaires seraient les bienvenus pour la saison prochaine et pour cela, un simple appel au 02.98.49.72.66 vous donnera tous les renseignements.

Définir l'intérêt communautaire

L'article 164 de la loi 2004-809 du 13 août 2004, relatif aux libertés et responsabilités locales, précise qu'il convient de procéder avant le 18 août 2006 à la définition de l'intérêt communautaire, dans les domaines de compétences de la Communauté Urbaine qui se réfère à cette notion. A défaut, les compétences concernées deviendront exclusivement communautaires.

Plouzané appartient depuis sa création en 1974 à la Communauté Urbaine de Brest.

Les huit communes qui la composent ont souhaité confier à cette structure intercommunale un certain nombre de compétences collectives qui, pensait-on, seraient mieux gérées

au niveau supra communal par la mutualisation des moyens (voirie, transports en commun, réseaux d'eau et d'assainissement par exemple).

Or, depuis quelques années, et surtout en 2000, les transferts de compétences des communes vers la C.U.B. sont allés trop loin, donnant l'impression que l'on vole aux communes leurs compétences de proximité.

Ainsi s'installe progressivement un déséquilibre entre le peu de compétences qui res-

tent aux communes et l'omnipotence d'une C.U.B. qui gère désormais la majorité des compétences communales selon son bon vouloir, puisque les décisions concernant la commune ne sont plus prises par les élus de cette commune mais par le Conseil communautaire dont la Ville de Brest à elle seule détient la majorité absolue.

C'est donc au final la majorité socialiste de Brest qui décide de ce qui est bon pour la commune de Plouzané ou celle de Plougastel-Daoulas, pour des dossiers qui n'ont souvent manifestement aucun intérêt communautaire, tels que les espaces verts qui viennent d'être transférés à la C.U.B. malgré l'avis négatif de 4 des 8 maires (dont celui de Plouzané). Ainsi, la CUB est la seule communauté urbaine de France à posséder désormais la compétence espaces verts !

L'intercommunalité devrait être considérée comme un moyen au service des communes pour mieux faire à plusieurs ce qu'une commune seule aurait plus de mal à mettre en œuvre. De même, suivant le principe de subsidiarité, ce qui peut être bien fait par l'échelon communal de proximité ne doit pas être « récupéré » par l'échelon supérieur intercommunal.

L'intercommunalité n'a pas pour but de se substituer progressivement aux communes et donc d'entraîner à terme leur disparition. Elle ne doit pas être une tutelle qui impose sa politique aux communes. Ce serait une dérive de l'esprit communautaire.

Celui-ci ne peut s'épanouir que dans un juste équilibre entre compétences conservées par les communes et celles transférées à Brest Métropole Océane.

C'est là que la définition de l'intérêt communautaire révèle tout son sens.

Il faut désormais opérer une pause dans les transferts de compétence et éviter de dépouiller encore davantage les communes. En ce sens, ne pourraient à l'avenir être considérés comme d'intérêt communautaire que des grands équipements en devenir dont le rayonnement manifestement s'étendrait au-delà de la seule Ville de Brest. Nous n'en voyons que deux en projet : un grand stade de football de 20 000 places et un Zénith de 7 000 places, dont on voit bien que l'attractivité potentielle intéresse autant les huit communes de Brest Métropole Océane.

Les élus de la majorité municipale.

La colère des élus

La décentralisation est une grande idée mise en œuvre par la gauche, il y a 25 ans. Depuis lors, régions, départements et communes ont répondu aux besoins de leurs populations. Leur détermination a conduit à rapprocher les citoyens de l'action publique en même temps qu'elle a rendu celle-ci plus efficace.

Détournée de ces objectifs, par les gouvernements Raffarin et de Villepin, la décentralisation se résume aujourd'hui à un simple transfert de charges que l'état ne veut plus assumer.

Transfert du RMI, des routes nationales (excepté en Bretagne), des personnels admi-

nistratifs et ouvriers des lycées et collèges. Annonce de la réforme de la taxe professionnelle...

Cette politique aventureuse ou illusionniste étrangle les collectivités locales et vise à la réduction des dépenses sociales (RMI, APA, logement social...) que la droite au pouvoir considère comme improductives. Quand l'état supprime la police de proximité et les emplois jeunes, quand il ne fait pas respecter l'obligation de construire des logements sociaux, quand il accroît sa dette et multiplie les déficits, quand il se dégage de l'action publique et supprime des services de proximité, c'est tout le lien social qui est menacé

de disparaître dans notre pays.

Les élus socialistes gardent comme priorité la solidarité, l'emploi, le service public, le logement. Nous souhaitons plus que jamais être porteurs d'un message d'espoir et d'engagement résolu en faveur de la justice sociale et de l'égalité. Nous savons pouvoir compter sur vous à Plouzané pour rejeter le manque d'ambition sur toutes ces questions, le manque de transparence dans l'action publique et l'indifférence absolue quant aux questions essentielles de votre vie quotidienne. Votre fidélité dans les relations est un encouragement.

Y. Duval, R. Guérec, F. Mescoff, F. Le Gall

Place du commerce !!!

Une fois de plus, notre Maire fait l'unanimité, en effet, bien que les travaux ne soient pas terminés, la nouvelle Place du Commerce fait déjà parler d'elle.

Comme tout chantier de cette importance, il y a des contraintes mais celles-ci sont, en général, réduites par une concertation préalable afin de prendre en compte les remarques et les observations des riverains (la concertation n'étant pas le point fort de M. PAGES, il est normal d'obtenir un résultat médiocre). Les accès aux commerces ont été et sont encore pour certains, plus que calamiteux. Qu'en pensent les personnes ayant une mobilité réduite ?

Les places de parking font, elles aussi, l'objet du mécontentement général. Pourquoi ne pas avoir privilégié des stationnements en « épis » afin de faciliter les manoeuvres sur cette petite voie ? Cela aurait permis de gagner un peu de place pour la circulation (il vaut mieux éviter de croiser un camion de livraison !).

La conception même de la place irrite. Cet endroit semble tout à fait idéal pour servir de lieu de regroupement nocturne, est-ce dans un but d'y déplacer les problèmes causés par certains noctambules autour de la Mairie ? Les riverains apprécieront !

La Place du Commerce devait être aménagée,

c'est une évidence pour tout le monde, mais comme à son habitude, le Maire n'a pas voulu connaître l'avis des Plouzanéens ! Il est vrai que nous sommes hors période électorale, cela change lorsqu'il brigue un mandat (voir son site Internet, dernière mise à jour en mars 2004 :

www.chez.com/yvespages/

Le résultat de l'aménagement de cette place méritera probablement, un jour, de rebaptiser « Place du Commerce » en « Place Yves PAGES » en souvenir d'une période sombre de notre commune...

Les élus d'une Autre Gauche pour l'Avenir

DEMANDEZ LE PROGRAMME

AU CENTRE CULTUREL

Mercredi 06 avril

Mairie – Service Culturel : Spectacle du Théâtre de Sartrouville « Sur la Corde Raide » à 15h00 (à partir de 6 ans)

Jeudi 13 avril

Mairie – CCAS : Ciné - Seniors à 14h00

Mercredi 03 mai

Mairie – Service Jeunesse : Ciné – Junior à 15h00

Vend. 5 et sam. 6 mai

Théâtre sur Cours : Spectacle « Victime Cherche Assassin »

Jeudi 11 mai

Mairie – CCAS : Ciné - Seniors à 14h00

Vendredi 12 mai

Audition de l'École de Musique à 20h00

Samedi 13 mai

Animation Scolaire de l'École de Musique de 9h à 12h

Vend. 19 et sam. 20 mai

Spectacle Association Contretemps

Vendredi 2 juin

Audition de l'École de Musique à 20h00

Samedi 03 juin

Animation Scolaire de l'École de Musique de 9h à 12h

Jeudi 08 juin

Festival « Les Théâtrales 29 »

Du 05 au 17 juin

Mairie – CCAS : Ciné - Seniors à 14h00

Exposition Lire à Plouzané

Vend. 16 juin et sam. 17 juin

Spectacle du Théâtre Mosaique « Entre ciel et terre » à 20h30



À LA SALLE DE TRÉMAÏDIC

Du 27 au 31 mars

Club Féminin : Bourse aux vêtements

Samedi 1^{er} avril

APEL S^{te} Thérèse : Fest-Noz

Vendredi 07 avril

CMB : Assemblée générale et repas

Samedi 08 avril

V.C.P. : Loto

Samedi 15 avril

PAC-MAC : Repas

Samedi 22 avril

ALP : Loto

Samedi 06 mai

Handivoile : Loto

Vendredi 19 mai

ALAPAGE : Assemblée générale

Jeudi 25 mai

PAC FOOT : Challenge du Souvenir

Samedi 27 mai

Association Fête de la Mer : Festival Musique

Sam. 17 et dim. 18 juin

Contre-Temps : Spectacle de fin d'année

Mardi 20 juin

Skol al Louarn : Fête annuelle



AU FORT DU DELLEC

Samedi 03 juin

École de Musique : Concert de l'orchestre à 17h30

Dimanche 11 juin

AIKIKAI : Fête du club

Samedi 24 juin

SKOL GOUREN : Tournoi Gérard Philippe

Dimanche 25 juin

École de musique : Les Harmoniades à 15h

ET AUSSI...

Lundi 08 mai

FNACA : Commémoration 39-45 au bourg

Dimanche 14 mai

Kermesse des écoles libres

Samedi 20 mai

École Kroas Saliou : Kermesse

Dimanche 21 mai

V.C.P. : Course cycliste Clean Discount

Jeudi 1^{er} et vend. 02 juin

Secours Populaire : Braderie

Samedi 03 juin

APE Coat Edern : Kermesse

Dimanche 11 juin

École du bourg : Fête de l'école

Samedi 17 juin

APE Anita Conti : Kermesse

Mardi 20 juin

École Tabarly : Kermesse

Samedi 24 juin

A.L.P. : Randonnée des écoles

Fête de la musique organisée par le service culture-animation Place de la Mairie avec le Fanfarnaüm de 20h30 à 21h30 et The Honey-men (Blues-rock) de 22h à 23h30

